



HUY - CONDROZ REVIVAL 2024 - 2/11/2024

PRESCRIPTIONS GENERALES

1. Organisateur :

ROYAL MOTOR CLUB de HUY asbl

Quai Dautrebande, 7 4500 Huy

Tél: 085 25 26 06

Email : info@condrozrally.be

web: www.condrozrally.be

Contacts participants : crew@condrozrally.be

2. Présentation :

Promenade à parcours secret pour véhicules automobiles sur route ouverte à la circulation **SANS MOYENNE HORAIRE** reprenant des tracés du parcours des anciennes épreuves spéciales du « Rallye du Condroz-Huy » Le respect du code de la route en vigueur en Belgique en toute circonstance sera **OBLIGATOIRE**.

3. Définition :

Chaque équipage recevra un Roadbook pour la boucle de la matinée et un autre Roadbook pour la boucle de l'après-midi. Ceux-ci seront constitués d'un fléché métré avec des notes d'itinéraires. Les Roadbooks ont été élaborés pour permettre à toutes et tous de participer.

Fléchés métrés : Ce type de schéma reproduit chaque situation avec le plus d'exactitude possible et reprend la courbe des routes ainsi que l'angle qu'elle forme entre elles. Chaque schéma comporte une boule à sa base et une flèche à la fin qui indique la direction à suivre.

4. Véhicules Admis :

Toute voiture sans restriction d'âge en ordre vis-à-vis du code de la route et possédant une immatriculation valable pour usage routier et en ordre d'assurance.

Les voitures de compétition et de rallye postérieures au 31/12/1990 ne sont pas autorisées si elles ne sont pas en possession d'une carte verte valable émanant de l'Autosécurité.

5. Equipages :

Le conducteur (pilote) doit être en possession d'un permis de conduire valable pour la période de la balade.

Le navigateur (co-pilote) sera également à bord du véhicule. Durant la balade, les membres de l'équipage peuvent alterner la conduite du véhicule si également ils sont en possession d'un permis de conduire valable pour la période du rallye.

Selon le respect de l'homologation routière du véhicule utilisé, des passagers peuvent être présent à bord du véhicule.

6. Contrôles de passage :

Sur l'itinéraire de chaque boucle des Contrôles de passage physique avec un pointage

obligatoire du carnet de Contrôle seront mis en place. Ces contrôles de passage physique seront placés aux différents départs des épreuves spéciales sélectionnées également dans les endroits mythiques du « Rallye du Condroz-Huy ».

Des Contrôles de passage (CP) seront également installés et l'information ou le code sur le panneau devra être rapportée sur le Carnet de Contrôle.

7. Engagements :

L'engagement comprenant l'abandon de recours se rédige exclusivement via le site web www.condrozrally.be sur le formulaire online.

Le Royal Motor Club de Huy se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage ou d'un conducteur sans avoir à en donner les raisons. La participation au rallye est conditionnée par le paiement par chaque équipage de la somme de 100 euros TVAC à titre de droits d'inscription. Le montant des droits d'inscription s'élève à 100€ TVA de 6% incluse. (suivant décision n° ET119.653)

Mode de Paiement :

Par virement au compte bancaire n° :

Au nom du **Royal Motor Club de Huy** asbl

IBAN : BNP-PARIBAS-FORTIS BE04 0010 6161 9631

Code : SWIFT / BIC : GEBABEBB

Communication : Nom du Conducteur et du Navigateur + Code d'enregistrement

La date ultime de paiement est le lundi 28 octobre 2024. Passé cette date, il ne sera pas tenu compte de l'engagement. Aucune limite du nombre d'engagés à la date limite d'inscription du 28 octobre 2024.

À tout moment de la balade « CONDROZ REVIVAL », l'organisateur pourra inviter un participant à quitter la balade à la suite de son comportement ou rapport de police. Par cette décision, aucun remboursement de l'engagement ne pourra être exigé.

8. Déroulement :

27 septembre 2024 : Ouverture des inscriptions

28 octobre 2024 : Clôture des inscriptions

28 octobre 2024 : Date ultime du règlement des droits d'inscriptions

30 octobre 2024 : Envoi par courrier électronique (Email) du briefing écrit

Samedi 2 novembre 2024.

08h00 : Suivant Horaire de convocation, rassemblement des participants acceptés pour la boucle 1 dans le parc d'attente Avenue Delchambre à Huy.

08h45 : Départ par groupe pour remise des Roadbooks et rally pack

09h00 : Départ de la première voiture pour la boucle 1 Avenue Delchambre

12h00 : Arrivée de la première voiture boucle 1 au parc d'attente avenue Delchambre et remise du carnet de Contrôle

13h45 : Rassemblement des participants acceptés pour la boucle 2 dans le parc d'attente Avenue Delchambre. Remise des Roadbooks.

14h00 : Départ de la première voiture pour la boucle 2 Avenue Delchambre.

18h15 : Arrivée de la boucle 2 et remise du carnet de route 2 et fin du CONDROZ REVIVAL

